

les Échos de Choisel

■ page 6

À la découverte
du Budget 2024
de Choisel

■ page 18

De Paris au
Mont Saint-Michel
à vélo
par la Véloscénie

■ page 20

À l'origine du nom
Saint-Jean-Baptiste
de Choisel

Agenda

JUIN

vendredi 7

- Atelier de fabrication d'instruments musicaux
- Concert d'atatoire "autour de l'Opéra Britannico" CavrosArts & mairie de Choisel

dimanche 16

- Fête du Vélo Chevreuse & CCHVC
- Conférence-apéritif "Archèterie" CavrosArts & Auberge des 3H
- Concert "Invocem" CavrosArts & mairie de Choisel

vendredi 21

- Pique-nique choisélien & Fête de la Musique Mairie & associations de Choisel

samedi 29

- Fête de la Saint-Jean Foyer Rural

JUILLET

vendredi 5

- Repas des Aînés Mairie de Choisel

AOÛT

- samedi 3 et dimanche 4 Courses cyclistes Jeux Olympiques

SEPTEMBRE

dimanche 8

- Brocante/Vide-grenier Foyer Rural

samedi 21 et dimanche 22

- Journées du Patrimoine Mairie de Choisel & ASPC



Choisel est une commune du Parc naturel régional et de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

Tél. : 01 30 52 42 15

Fax : 01 30 47 16 56

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Accueil de la mairie

- du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
- le mercredi de 14 h à 17 h

Suivez-nous !

🖥️ **Site web de la commune :** www.choisel.fr

📷 **Instagram :** [communechoisel](https://www.instagram.com/communechoisel)

📡 **Newsletter de la mairie de Choisel :** inscrivez-vous à la lettre d'information de la mairie envoyée par mail une fois par mois. Celle-ci est complémentaire aux « Échos de Choisel », elle vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité locale.

<https://frama.link/newsletter-choisel>

À noter : les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique peuvent contacter la mairie qui l'imprimera et pourra la déposer dans leur boîte aux lettres.

📱 **Application mobile :** abonnez-vous à la station Illiwap de Choisel afin de recevoir les actualités et les alertes en temps réel sur vos smartphones, Android et Apple.

Télécharger l'application sur <https://station.illiwap.com/fr/public/78162> ou scanner le QR code.



LES ÉCHOS DE CHOISEL #79 - Juin 2024

Bulletin municipal édité par la commune de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Rédactrice en chef : Stéphanie Varin Gahren

Rédaction Commission Communication : Luc Bataille, Gaëlle Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur, Stéphanie Varin Gahren.

Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren

Photos : AAEC, Foyer Rural, Olivier Issaly, Philippe Levesqueau, MIC, Stéphanie Varin Gahren.

Relecteur correcteur : Michel Crotté

Conception graphique : Carole Mizrahi | effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à ✉ communication@choisel.fr

sommaire

4 **Conseil Municipal**
Synthèse des délibérations
État civil

6 **Finances**
À la découverte du Budget
2024 de Choisel

8 **Choisel dans le rétro**
Coup de balai
Conseil de secours
Terre de cinéma
Avoir l'air d'une chenille
à poil !
Balises de chantier

10 **Info municipale**
Les Jeux Olympiques 2024
passent par Choisel

11 **Transition écologique**
Le Verger des Choix&liens
prend racine !

12 **Vie sociale**
Que la fête commence !
Foyer Rural
La Maison d'Ingrid
de Choisel
Association d'Accueil
des Enfants à Choisel

18 **Mobilité douce**
De Paris au Mont Saint-
Michel (et plus !) à vélo
par la Véloscénie

20 **Patrimoine**
À l'origine du nom Saint-
Jean-Baptiste de Choisel
Un refuge politique et
animalier à Choisel
chez les Rocard
Choisel en peinture 4^e volet :
Pierre de Vaucleroy

26 **Consommons local**
La Ferme de la Matricaire

Tribune libre
Restauration de l'église
de Choisel : les travaux
se préparent !

28 **Urgences**

édito



Alain Seigneur
Maire de Choisel

Voici le nouveau numéro des Échos de Choisel, lien indispensable pour échanger entre nous sur la vie de notre village !

Vous trouverez le travail de l'équipe municipale avec les **procès-verbaux des conseils municipaux**, et découvrirez le **budget 2024**. Son équilibre est de plus en plus difficile avec les **diminutions des dotations de l'État** et le **maintien des prélèvements dits de péréquation solidaire**. La **baisse drastique des droits de mutation** affecte non seulement nos ressources communales mais aussi celles du Département qui se voit contraint de geler certaines de ses aides. Cependant, nous **maintenons les taux des impôts locaux communaux** pour contribuer à préserver votre pouvoir d'achat. Malgré ces contraintes, nous poursuivons les investissements indispensables au **maintien de notre patrimoine** en recherchant avec obstination toutes les aides financières possibles.

L'été arrive et ses festivités commencent à Choisel, vous trouverez le riche **calendrier des animations** proposées par la mairie et les associations, grâce encore et toujours à l'investissement des bénévoles.

Cet été la France accueillera les **Jeux Olympiques 2024 de Paris** et le département des Yvelines accueillera plusieurs épreuves. Choisel sera traversé, les **3 et 4 août**, par les **courses cyclistes sur route hommes et femmes**. Ces courses modifieront fortement votre liberté de déplacement. Le 3 août, les riverains de la RD 906, de la RD41 et des voies adjacentes, ne pourront pas utiliser leur voiture quasiment toute l'après-midi (de 12h05 à 17h40). Seuls les habitants de la Ferté pourront se diriger vers l'Essonne par le CV3 et la RD24 vers Limours. Profitez de cette journée pour vous retrouver entre voisins et apprécier le passage de ces sportifs ! Le 4 août, seule la RD906 et leurs riverains seront concernés. Les routes vers l'Essonne seront totalement fermées aux véhicules automobiles. Le stationnement sera strictement réglementé dès le 2 août à 8 heures.

Pour continuer sur le « vélo », vous avez pu constater d'importants **travaux d'aménagement du Chemin Rural N°15 en voie cyclable** (à la sortie de La Ferté). Ce chemin fait partie intégrante de la « **Véloscénie** » reliant Paris au Mont Saint-Michel et ce tronçon était le maillon manquant de cette véloroute. Les **travaux, subventionnés par le Département et l'État**, sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la **Communauté de Communes (CCHVC)**. La structure qui peut, pour certains, sembler démesurée pour le passage de vélos a été calibrée pour répondre également à l'usage agricole du chemin, de plus elle est perméable. Vous pourrez ainsi rejoindre Cernay-la-Ville, voire Rambouillet, en mobilité douce en toute sécurité !

L'**Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC)** vous plonge dans l'histoire de Choisel avec un retour sur l'**origine du nom de l'église** dont les travaux de restauration vont enfin débiter à l'automne. Vous découvrirez le couple Rocard à Choisel, et pour finir, une présentation du peintre Pierre Vaucleroy inspiré par notre commune.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances

Votre Maire, Alain SEIGNEUR

CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site de la commune www.choisel.fr

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 15 janvier 2024

- ▶ Les Conseillers décident de procéder à une **ouverture de crédits en section d'investissement** pour l'exercice 2024, dans la limite du quart du budget d'investissement 2023 avant le vote du budget primitif.
- ▶ Le Conseil Municipal sollicite une **subvention** au taux maximum auprès du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour l'**achat d'un abri à vélos sécurisé**. Il sollicite également un financement du programme ALVEOLE visant à déployer des **places de stationnement pour les vélos**.
- ▶ Les Conseillers décident de participer au **groupement de commandes** pour la mise en œuvre de la **vidéoprotection** sur le territoire de différentes communes membres de la CCHVC, sachant que la CCHVC apportera à ce groupement de commandes, à titre gratuit, son aide technique et administrative lors de la passation du ou des marchés ou accord-cadre, mais aussi, si besoin est, pour la réalisation d'avenants à ce ou ces marchés. Ils désignent M. Alain SEIGNEUR, titulaire, et M. Thierry LEFEVRE, suppléant, pour siéger à la Commission d'Appel d'Offre de ce groupement de commandes. Ils autorisent M. le Maire à signer la convention définissant l'intervention de la CCHVC dans le groupement de commandes.
- ▶ Le Conseil désigne M. Olivier ROUXEL en qualité de membre délégué suppléant au **SIAHVVY** et propose Mme Stéphanie GAHREN VARIN en qualité de membre délégué suppléant au **SICTOM de la région de Rambouillet**.
- ▶ Les élus communaux autorisent le Maire à signer la convention pour l'**ouverture d'un compte chez le fournisseur NATURA'LIS** pour permettre de passer commande de **kits éco-pièges pour lutter contre les chenilles processionnaires**.
- ▶ Avec l'accord du Conseil Municipal, M. le Maire propose à M. Sylvain BERTHON de reprendre la mission de conseiller délégué à la transition écologique et à l'environnement. M. BERTHON accepte cette nouvelle mission.

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024

- ▶ Les Conseillers Municipaux approuvent le **compte financier unique actant le résultat comptable de l'exercice 2023** (le Maire ne prenant pas part au vote).
Le Conseil Municipal fixe les **taux des impôts locaux à l'identique de ceux de 2023** et adopte le **budget primitif de l'exercice 2024** comme suit :

| | Fonctionnement | Investissement |
|----------|----------------|----------------|
| Dépenses | 1 197 465,26 € | 1 090 323,35 € |
| Recettes | 1 197 465,26 € | 1 090 323,35 € |

- Il autorise le Maire à procéder à l'intérieur de chaque section du budget, tant en investissement qu'en fonctionnement, à tout virement de crédits pour 2024 de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel. Il arrête le tableau des effectifs du personnel.
- ▶ Les élus municipaux votent ensuite les **subventions aux associations** pour une dépense prévisionnelle globale de 22 000 €.
- ▶ Le Conseil Municipal sollicite une subvention dans le cadre de la « **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux** » (DETR) pour équiper la commune d'**abris à vélos**.
- ▶ Les Conseillers adoptent le **règlement direct par voie fiscale de la cotisation communale 2024 au SIVOM de la région de Chevreuse**.
- ▶ Le Conseil Municipal approuve l'**acquisition prescriptive par la commune des parcelles sises à Choisel cadastrées A606 et A61**.
- ▶ En application du décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une **prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la**

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024 (suite)

- fonction publique territoriale**, les Conseillers acceptent le versement de cette prime de pouvoir d'achat aux personnels publics éligibles de la commune.
- ▶ Après avis du Comité Technique Territorial, le Conseil Municipal institue le **régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents** susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur, décidée expressément par l'autorité territoriale.
- ▶ Il est décidé de verser la **cotisation employeur au Comité National d'Action Sociale pour son personnel retraité** afin qu'il puisse continuer à bénéficier des prestations de cet organisme.
- ▶ Le Maire est autorisé à signer la **convention 2024-2027 avec le CIG pour un service d'assistance retraite CNRACL** et toutes les pièces y afférentes.
- ▶ Les Conseillers autorisent la signature de la **convention avec l'association « CavrosArts »** pour l'organisation d'animations et d'un concert dans la commune en juin prochain.
- ▶ À la majorité, le Conseil Municipal **rejette le renouvellement de l'adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat**.
- ▶ Le Maire est autorisé à demander une **subvention complémentaire auprès du Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre du nouveau contrat rural « bonus patrimoine »** pour la phase 2 de la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Sylvain EYGASIER et Suheyyla BILGEN
le 4 mai 2024

Décès

Valérie, Angèle BOISNARD
décédée le 28 décembre 2023 à Corbeil-Essonnes

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à

M. et Mme CASTANHEIRA BRANDAO
2 route de Rambouillet

Théo NICOLE
7 route de la Magnannerie

Jean-François GACHET et Cécile LE LOHÉ
14 Impasse des Tilleuls

M. et Mme LE COQ
1 bis route des Sablières

Jean-Marie HOUILLON et Pascale HOUILLON
12 bis rue Robert Frelon

À la découverte du Budget 2024 de Choisel

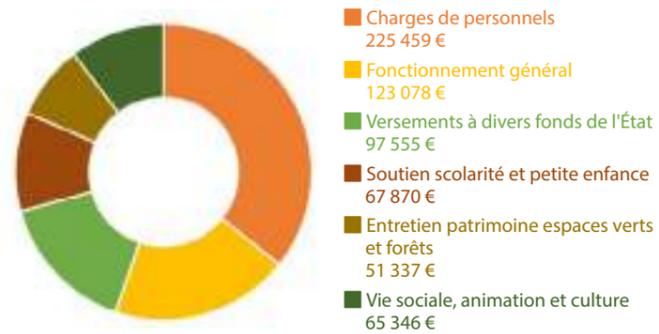
par Colette MAVIER, Adjointe aux Finances

2023

En 2023, malgré une inflation significative qui a notamment entraîné une augmentation de la masse salariale, la commune a réussi à maîtriser ses dépenses de fonctionnement. L'excédent budgétaire à l'issue de l'exercice 2023 va aider à soutenir une année 2024 qui sera marquée par des investissements ambitieux dans le patrimoine communal. Ces investissements comprendront le démarrage des travaux de restauration de l'église, ainsi que l'isolation de la mairie et la rénovation de ses abords.

Bilan de l'année 2023

Répartition des dépenses par thème stratégique



Exemples de réalisations en 2023

- Modernisation de l'éclairage public avec l'installation d'ampoules LED
- Chantier participatif de plantation d'une haie bocagère sur le talus du Chemin de Bonnelles à Herbouvilliers
- Travaux à Herbouvilliers pour la gestion des eaux pluviales
- Repas des Choisieliens au Château de Breteuil

À savoir

- L'exercice 2023 s'est terminé sur un bilan positif, avec un autofinancement de 137 257,16 €. La commune a prévu de maintenir le taux de la taxe foncière en 2024, assurant ainsi une stabilité fiscale sur la part communale (hors augmentation des bases liées à l'inflation de 3,9 % fixée par le gouvernement) pour les contribuables.
- L'installation des ampoules LED va permettre de réaliser 5 000 € d'économies par an et sera rentabilisée en moins de 4 ans, grâce à un taux de subvention de 80%.
- Les travaux de restauration de l'église qui devaient commencer à l'automne ont été reportés en 2024, en raison d'une étude de datation de la charpente (voir article dédié p.27).

2024

Le budget primitif 2024 a été discuté et adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 4 avril, il a pour objectif de concilier les besoins des Choisieliens avec les contraintes budgétaires et les priorités de développement. Cet article vous en détaille les principales composantes. Comme chaque année, il est le fruit d'une réflexion minutieuse pour maintenir une gestion financière saine, tout en investissant dans des domaines clés pour améliorer la qualité de vie des Choisieliens et préserver le patrimoine commun.

Les grandes orientations budgétaires pour 2024

Le budget primitif 2024 s'élève à 1 197 465 € pour la section fonctionnement et 1 090 323 € pour la section investissement, équilibrés entre les recettes et les dépenses.

Objectif : absorber les dépenses résultant des travaux simultanés de la mairie et de l'église alors que les subventions du département (représentant 50 % du total des subventions) seront versées qu'à la fin des chantiers.

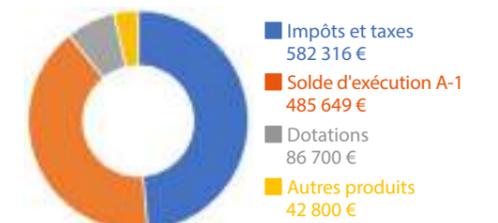
SECTION FONCTIONNEMENT

Opérations de **gestion courante de la collectivité**
 Montant de la section fonctionnement au budget 2024 : **1 197 465 €**

Dépenses



Recettes



SECTION INVESTISSEMENT

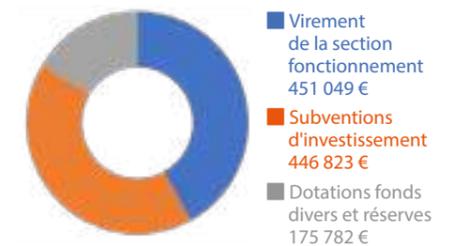
Opérations d'**entretien et de valorisation du patrimoine** de la commune
 Montant de la section investissement au budget 2024 : **1 090 323 €***

* Pour une meilleure lisibilité les opérations purement comptables (sans physique) ne sont pas intégrées dans les graphes : 16 669 € en recettes et 93 906 € en dépenses.

Dépenses



Recettes



Principaux axes du budget 2024

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Réalisation des **travaux de rénovation thermique** de la mairie et ses aménagements extérieurs
- Le « verger des Choix&liens » : réalisation d'un **verger participatif** dans le parc de la mairie.

PROGRAMME CULTUREL

- Festival **CavrosArts** en juin
- Centenaire Michel Tournier** en novembre

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

- Réalisation de la **phase 1 des travaux de rénovation de la toiture de l'église**
- Embellissement et valorisation du **lavoir** en collaboration avec l'ASPC

Pour aller plus loin

Des informations et chiffres complémentaires sont disponibles dans le compte rendu du Conseil Municipal disponible sur choisel.fr

Vous avez encore des questions ?
 Écrivez à :
 @ colette.mavier@choisel.fr

par Stéphanie VARIN GAHREN

Balises de chantier

Choisel s'est refait une beauté de printemps avec plusieurs opérations de travaux qui ont un peu perturbé les habitudes des Choiseiliens et le calme de la commune, mais qui sont nécessaires pour la bonne santé de nos canalisations ! Tout d'abord il y eu des **travaux de réhabilitation, par le SIAHVY, du réseau de collecte des eaux usées** situé route des Sablières (RD41) et chemin de Choisel, puis suite à ceux-ci, l'enrobé a été refait. Ensuite des **travaux de réfection des canalisations d'eau potable et du bitume, rue du Lavoir**, ont été réalisés par la SAUR.



Terre de cinéma

Choisel ne fait pas de la figuration dans le paysage français des tournages cinéma, audiovisuels et documentaires. Au contraire, Choisel a séduit de grandes maisons de production, l'année dernière déjà La Fillolière a connu le tournage du film "Acide" réalisé par Just Philippot avec Guillaume Canet et Laetitia Dosch. Cette année "Emily in Paris" a quitté Paris pour Choisel le temps d'une journée de tournage autour de l'église Saint-Jean-Baptiste. "Emily in Paris" est une série Netflix de Darren Star avec Lily Collins, Philippine Leroy-Beaulieu... qui suit les aventures amoureuses d'une jeune Américaine, Emily, au cœur d'un Paris de carte postale. Un autre tournage s'est déroulé au printemps au hameau de La Ferté, mais nous ne pouvons pas vous en dire plus pour le moment, à part qu'il s'agit d'un **polar made in France produit par Gaumont avec un casting de haut niveau.**



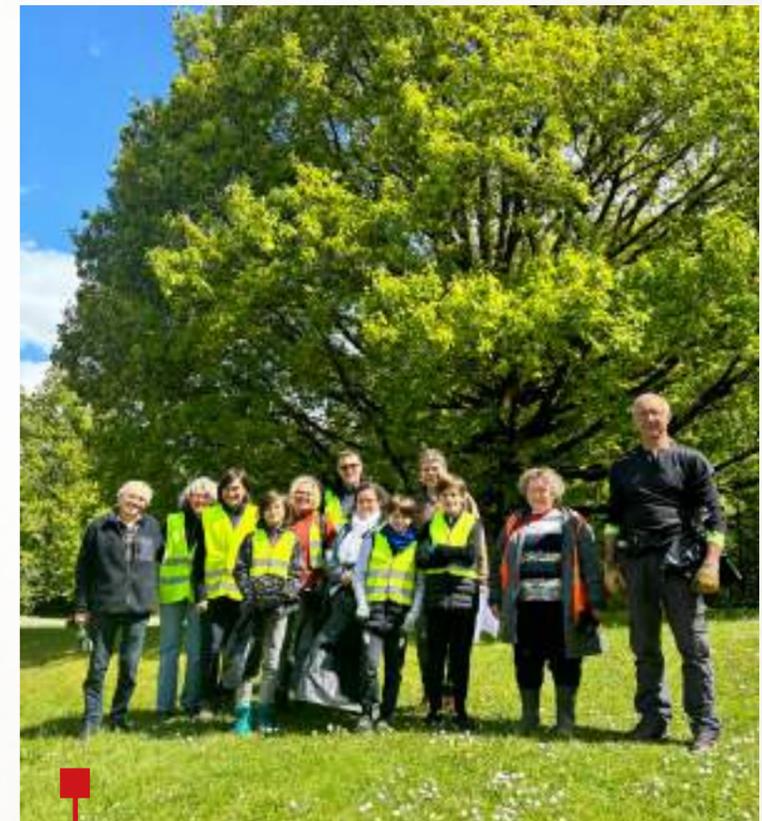
Conseil de secours

Une formation a été organisée pour initier les élus, ainsi que le personnel de la mairie, aux **gestes de base de premiers secours** afin de les sensibiliser à la prise en charge de l'urgence cardiaque et de l'accident vasculaire cérébral, et enfin de les familiariser à l'utilisation des défibrillateurs. Nous profitons de cet article pour vous rappeler que le **défibrillateur** de Choisel est installé sur la place de l'Église, sur la gauche de l'Espace Ingrid Bergman. Nous vous conseillons également une **application mobile gratuite** et très pratique "Staying alive" qui vous permet de localiser les défibrillateurs cardiaques les plus proches de vous.



Avoir l'air d'une chenille à poil !

On utilise l'expression québécoise "Avoir l'air d'une chenille à poil" pour dire qu'une personne ou un animal est particulièrement laid, ce qui illustre bien notre fléau. Extrêmement nuisible car dangereuse pour les arbres comme pour l'homme ou les animaux, la chenille processionnaire fait l'objet d'une lutte opiniâtre par notre commune en vue de sa destruction. Grâce au **Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France**, nous avons pu mettre à disposition des Choiseiliens, subissant leur invasion dans leurs pins, des **pièges à collier et à phéromones**. La lutte continue !



Coup de balai

Le dimanche 23 mars, des **nettoyeurs bénévoles engagés** ont enfilé des gants, des chasubles jaunes et de bonnes chaussures de marche, pour partir à la chasse aux débris. Cette action, à la fois ludique et écologique, permet, tout en découvrant encore mieux la commune, de se retrouver pour partager un moment de convivialité consacré à la collecte de nombreux déchets malheureusement abandonnés aux abords des structures municipales, des sites à préserver et des lieux de promenade. **Un grand merci à eux !**



VIVEZ L'EXPÉRIENCE OLYMPIQUE DANS LES YVELINES



■ Les Jeux Olympiques 2024 passent par Choisel !

par Alain SEIGNEUR

Tous les quatre ans, et ce grâce à l'initiative de Pierre de Coubertin (un voisin) qui organisa les premiers Jeux Olympiques « modernes » en 1896 à Athènes, nous vivons au rythme de ces grandes compétitions auxquelles participent des sportifs de haut niveau du monde entier et qui procurent une atmosphère de joie et de liesse.

Choisel a l'honneur et la chance de recevoir à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, les **courses cyclistes sur route (hommes & femmes) les 3 et 4 août prochains**.

Un important **dispositif de sécurité** sera mis en place pour assurer la bonne tenue de la compétition.

Ces événements internationaux affecteront bien évidemment vos déplacements en ce premier week-end d'août.

Nous vous informons dès à présent des contraintes qui seront fixées par arrêté.

Le **stationnement** sera interdit sur la voirie et les accotements publics ou privés le long du parcours à savoir :

- du vendredi 2 août à 8 heures jusqu'au dimanche 4 août à 18 heures le long de la RD906
- du vendredi 2 août à 8 heures jusqu'au samedi 3 août à 18 heures le long de l'ensemble de la RD41 (rue de la maison Forte, place de l'Église, route des Sablières, rue Robert Frelon).

N.B. : les véhicules encore présents sur ces plages horaires seront transférés en fourrière au frais du propriétaire.

La **circulation** sera interdite :

- le samedi 3 août de 12 h 05 à 17 h 40 sur la RD906 et la RD41 (rue de la maison Forte, place de l'Église, route des Sablières, rue Robert Frelon). Passage des coureurs entre 15 h 05 et 15 h 39.
- le dimanche 4 août de 12 h 45 à 17 h 55 sur la RD 906 jusqu'à Chevreuse. Passage des coureurs entre 15 h 45 et 15 h 55.

N.B. : les cisaillements (traversées) des routes du parcours possible jusqu'à une heure avant le passage des coureurs.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des restrictions de circulation lors des différentes épreuves et événements liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques sur le site internet : <https://anticiperlesjeux.gouv.fr>



Profitez de ce moment rare pour encourager librement et gratuitement les coureurs cyclistes depuis le bord des routes tout en respectant les consignes de sécurité, bien sûr !



Atelier découverte d'un verger participatif à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



Atelier greffe



■ Le Verger des Choix&liens prend racine !

par Stéphanie VARIN GAHREN et Thierry LEFÈVRE

La **commune de Choisel** a souhaité réaliser un verger traditionnel ou **écoverger à but instructif et participatif**, ayant pour vocation d'être un lieu d'échanges, de savoirs, de pratiques et de créativité pour les habitants bénévoles intéressés par la fructiculture.

Ce verger pâturé comportera des arbres adaptés au terroir, qui favoriseront la **biodiversité**, ainsi qu'une **pépinière**. Cette dernière va produire des jeunes plants greffés destinés au verger, mais qui serviront aussi à renouveler ceux de **l'allée des Poiriers** afin de préserver et de **pérenniser un patrimoine végétal vivant**. Accueillir un maximum de biodiversité, **transmettre des compétences** lors de **séances pédagogiques**, retrouver et sauvegarder un **savoir-faire fruiticole**, partager une production locale, savourer le goût des fruits, **agir ensemble**, telle est l'intention du "Verger des Choix&liens".

Les premiers ateliers, qui ont commencé au mois de mars, ont eu un franc succès avec un groupe d'une vingtaine de Choix&liens enthousiastes et motivés.

Avec notre formateur passionné et passionnant, Hervé Maucière, les bénévoles ont pu découvrir ce qu'est un verger participatif à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, puis dans le verger d'un Choisien ils ont découvert **l'art de la taille** des pommiers et poiriers, après quoi ce fut l'heure d'apprendre à **greffer** sur le futur terrain du verger derrière la mairie. Le greffage est incontournable pour multiplier arbres fruitiers et plantes, afin qu'ils conservent toutes les



Atelier taille

caractéristiques génétiques de la plante mère. Bien que délicate à mettre en œuvre, mais captivante, cette opération "chirurgicale" a donc pour mission de reproduire un arbre en unissant deux espèces. Quelle satisfaction et quel plaisir de faire soi-même ses arbres fruitiers au lieu de les acheter, puis de les voir pousser ! Des greffes de poiriers réalisés seront destinées à l'allée des Poiriers afin de la sauvegarder et de remplacer les arbres manquants ou malades.

Un petit groupe de participants s'est également formé pour travailler ensemble sur la **conception du futur verger des Choix&liens** qui se situera entre la mairie et le bâtiment technique : choix de la structure, types de fruitiers, etc. **Le verger des Choix&liens prend racine !**

Mais nous avons besoin de vous pour la réalisation de ce rêve en participant au **vote de la 6^e édition du Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France**, afin d'obtenir des subventions.

VOTEZ pour ce projet du 10 au 30 juin 2024 sur budgetparticipatif.iledefrance.fr !



Nous comptons sur votre soutien !
Votre voix compte !



Que la fête commence !

par Gaëlle DIZENGREMEL,
adjointe à la vie sociale et culturelle

Que diriez-vous de venir profiter de la douceur et du soleil dans notre beau parc de la Mairie autour de quelques événements festifs que nous vous avons concoctés ?

Instants musicaux, théâtraux et conviviaux, ils seront l'occasion de se retrouver autour d'un atelier suivi d'un concert dinatoire le 7 juin, avec l'association CavrosArts, qui parcourra la Vallée avant de revenir le dimanche 16 juin pour un concert à l'église et un pot de clôture de leur festival ; de pédaler joyeusement jusqu'à Chevreuse pour profiter des différentes activités proposées lors de la journée « Fête du Vélo » le dimanche 16 juin ;

de se rassembler lors d'un pique-nique choisélien musical le vendredi 21 juin au soir, moment idéal pour vous offrir un apéro et prendre le temps de remercier tous les bénévoles de notre commune (si précieux pour son dynamisme), et moment rêvé pour tous, petits et grands, amateurs ou pros, de vous lancer avec instrument et/ou voix dans une démonstration de vos talents, fête de la musique oblige !

La fête de la Saint-Jean clôturera en beauté ce mois de juin, le samedi 29 juin, et nous souhaiterons un bel été à nos aînés lors d'un déjeuner le vendredi 5 juillet à l'auberge.

Alors, à très vite !



■ Festival CavrosArts : Musique ancienne en Vallée de Chevreuse

CavrosArts est une association basée à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, à but non lucratif. Elle a un objet essentiellement culturel et de mise en valeur du patrimoine artistique allant du Moyen-Âge au XX^e siècle, relevant de l'interprétation historiquement informée.

L'objet est de soutenir et d'accompagner la pratique artistique notamment de musique et de danse et toutes autres activités pouvant y être rattachées, ainsi que des projets de médiation culturelle et à caractère pédagogique. Elle compte parmi ses membres des artistes professionnels spécialisés dans les domaines susnommés, ainsi que des mélomanes et des amoureux de la nature et de projets artistiques.

À l'occasion de la 2^e édition du Festival CavrosArts, autour de l'Opéra "Britannico" qui se déroulera du 7 au 16 juin dans la vallée, CavrosArts et la mairie de Choisel vous proposent trois manifestations à Choisel.

En 1670, Jean Racine dédie sa célèbre tragédie "Britannicus" au Duc de Chevreuse de l'époque. Près d'un siècle plus tard et dépassant les frontières françaises, Carl Heinrich Graun, compositeur germanique au service de Frédéric II de Prusse, s'en inspire pour composer un magnifique opéra injustement tombé dans l'oubli. Voici le programme des animations à Choisel pour découvrir cet opéra :

Vendredi 7 juin | 17:30-19:00
Atelier de fabrication d'instruments musicaux
Espace Ingrid Bergman
par Clément Zanni de l'ensemble Les Flots Baroques.
Gratuit.

Vendredi 7 juin | 20:00
Concert dinatoire autour de l'opéra Britannico
Parc de la Mairie

par les membres de la troupe d'opéra. Jean-Marc Biskup (metteur en scène), Cécile Chartrain (cheffe de chant) et Sarah Rodriguez (chant).
Gratuit. Bar associatif, la Maison d'Ingrid de Choisel, ouvert et Food Trucks sur place payants.

Dimanche 16 juin | 11:30
Conférence-Apéritif sur l'Archèterie | Auberge des 3 Hameaux
Espace Ingrid Bergman

Lorsque Craig Ryder, archetier, s'installe à Paris, seule une poignée d'archetiers s'intéresse à la période baroque.

Le Maître d'art fait alors partie du cercle restreint qui ose s'affranchir des concepts hérités de la lutherie du siècle précédent. Dans un contexte qu'il décrit comme celui d'un « bouillonnement artistique », la conjugaison des efforts produit de grandes avancées. L'archet, malgré ses lignes harmonieuses et équilibrées, n'est pas un objet

d'ornement. Véritable prolongement de la main de l'artiste, il s'anime et module les sons en fonction du jeu de celui qui le tient.

Répertoire oublié des XVII^e et XVIII^e siècles, la musique baroque regagne les faveurs des musiciens et des mélomanes européens dans la seconde moitié du XX^e siècle. Elle est alors jouée sur des instruments modernes.

Dans les années 1970, plusieurs interprètes s'intéressent à la manière dont les œuvres étaient jouées à l'époque de leur composition et souhaitent réintroduire des instruments anciens.

Quelques pionniers se plongent alors dans les recherches et les expérimentations. Ils étudient les ressources iconographiques, les techniques d'ébénisterie ancienne et les rares instruments baroques conservés dans les musées pour retrouver les formes, les sonorités, les outils et les techniques de fabrication des instruments anciens. L'indispensable archet fait l'objet des mêmes attentions. Le métier d'archetier baroque est donc un savoir-faire entièrement réinventé. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Dimanche 16 juin | 14:30 *
Ensemble vocal "Invocem"
Église Saint-Jean-Baptiste

Invocem est un groupe de chant polyphonique, spécialisé dans le répertoire de la Renaissance. Ses six chanteurs solistes sont dirigés par l'un des leurs, Matthias Lakits, docteur en musicologie.

La création mondiale de la Missa Dessus le marché d'Arras est leur premier projet commun : au festival CavrosArts, elle sera rechantée pour la première fois depuis l'époque de Louis XIII. L'œuvre Jean de Bournonville est à cheval entre la grande polyphonie de la Renaissance et les fastes baroques. Longtemps oubliée, sa musique est aujourd'hui de plus en plus appréciée.

Sa messe est écrite sur une chanson satirique ancienne. Par un tour de force musical, Bournonville transforme une ritournelle populaire en une musique sacrée raffinée.

Il est ainsi l'héritier des grands noms du XVI^e siècle (Josquin, Lassus), mais également le représentant d'une période cruciale et mal connue de la musique française.

Ensemble Vocal Invocem : Matthias Lakits (direction), Hadjar Hafsaoui, Maëlle Javelot, François Gardeil, Victor Requier, Alexandre Belikian.

* tarif préférentiel de 10 € pour les Choiséliens. Gratuit pour les moins de 12 ans. Règlement par chèque à l'ordre de Cavrosarts, espèces ou CB avant le concert devant l'église.

Dimanche 16 juin
à l'issue du concert
Pot de clôture du festival
offert par la Mairie de Choisel

MUSIQUE ANCIENNE EN VALLÉE DE CHEVREUSE
Festival CavrosArts
2^{ème} édition
Pierre Hantai Parrain du Festival
Amandine Beyer Invitée d'honneur
Du 7 au 16 juin 2024
Concerts
Danse Baroque
Conférences
Opéra
Licence Spectacle Cat. 2 : L-D-21-4267
Programme complet du festival et billetterie sur www.cavrosarts.fr



Au Foyer Rural, il n'y a pâques carnaval !

par Luc VALTAT

Ce samedi 2 mars 2024, les enfants de Choisel, le cœur vaillant et affrontant le mauvais temps, ont paradé déguisés dans les rues de Choisel avec en chef de file, le géant **carnaval**, qui était cette année sous les traits du Grinch !

Après les ondées qui les ont tous bien mouillés, ils ont pu en compagnie de leurs parents se sécher et se réconforter grâce aux gourmandises, crêpes et chocolats chauds offerts par l'équipe du Foyer Rural de Choisel.

Les **pinâtas** ont par la suite revigoré les carnavaliers et carnavaliers qui se sont succédé, armés d'un bâton, pour les casser afin de récupérer les friandises qu'elles contiennent, pour la

plus grande joie des bambins ! Enfin, pour clôturer ce moment et comme le veut la tradition, on a brûlé le **roi du Carnaval** pour que les problèmes de l'année passée ne soient plus que des cendres, laissant place aux couleurs du printemps !

Après la mascarade, ce furent les réjouissances de **Pâques**, le dimanche 24 mars, où le **marché de Pâques** s'est tenu à l'Espace Ingrid Bergman, durant toute la journée, accueillant les visiteurs venus trouver des produits originaux et authentiques, ainsi que des artisans créateurs. Et pour ravir les enfants, une **chasse aux œufs** leur a été proposée dans le bucolique parc de la Mairie. Chasse réussie car tout ce petit monde est reparti les bras chargés de paniers bien garnis !

Merci aux visiteurs et aux participants qui prennent part à ces événements coutumiers du village de Choisel et ce grâce au Foyer Rural et à ses bénévoles !



Brocante

Cette année, nous avons dû annuler la brocante prévue le 8 mai en raison des problèmes de circulation dans Choisel causés par les différents travaux de voirie.

Mais le Foyer Rural rebondit en vous proposant une nouvelle date, le **dimanche 8 septembre** ! Nous vous espérons nombreux et bronzés pour ce rendez-vous de rentrée inédit !

Si vous souhaitez faire du tri et du rangement, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur notre site web !

www.foyrural-choisel.fr

FRChoisel

info@foyrural-choisel.fr

Luc Valtat - président :

06 88 11 08 84

Annie Morin - vice-présidente :

06 83 62 22 25

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel



Maison d'Ingrid de Choisel

par Vincent DROUX

Nous avons commencé cette année de façon fort sympathique avec une traditionnelle **galette** que nous avons partagée dans une ambiance chaleureuse.

Puis, nous avons innové avec une première **soirée « House of MIC »** mixée par Olivier, notre « DJ maison ». C'était une première aussi pour lui et il faut saluer son énergie et la qualité musicale qu'il nous a proposée. Une initiative à refaire prochainement !

Le temps fort de ce printemps fut la **célébration de la Saint-Patrick**. Nous avons décidé cette année, plutôt qu'un traditionnel groupe de musique, d'inviter une **prof de danses celtiques**. Celles-ci se réalisant en groupes et en ligne, il fallait au moins tout l'espace de l'EIB pour réaliser les pas tournoyants, que nous avons appris assez rapidement. Une foule de danseurs s'est ainsi élancée avec hardiesse et grand

plaisir pour découvrir cet aspect de la culture celte. Ce fut drôle, enjoué et entraînant.

Il en a été de même pour les bières celtiques et boissons non alcoolisées qui furent dégustées avec ardeur, jusqu'à épuisement des stocks.

Un grand merci à notre (super)prof, à tous les participants et aux bénévoles actifs qui nous ont fait passer une magnifique soirée !

Si vous avez un peu de temps à consacrer au monde associatif et souhaitez vous former ou développer vos compétences dans l'organisation de concerts ou de soirées à thèmes, voire même dans la gestion d'un bar, contactez-nous sans attendre.

Nous vous rappelons que le **bar associatif est ouvert tous les vendredis à partir de 18 h 30**.

À bientôt !



Maison d'Ingrid de Choisel
1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

06 09 04 57 20

maison.ingrid.choisel@gmail.com

www.maisoningrid-choisel.fr

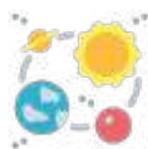


■ Les planètes sont alignées !

par Maud CLERC et Séverine PLATAT

L'Association Accueil des Enfants à Choisel (AAEC) fonctionne grâce à la collaboration entre différents acteurs :

- tout d'abord les **parents bénévoles**, soucieux de proposer à leurs enfants un accueil périscolaire de qualité et original ;
- les **élus de la Mairie** de Choisel, qui nous soutiennent inconditionnellement depuis notre création en 2011 ;
- les **enseignants et notre animateur Anthony** qui encadrent les activités scolaires et de loisirs les soirs de la semaine et le mercredi.



Autour de cette équipe, gravitent d'autres acteurs clés : l'**ALC** (Association Loisirs et Culture de Chevreuse), l'**association Ville Verte** avec notre animateur Olivier, qui enrichit les mercredis matin en proposant aux enfants une sensibilisation à la nature et l'environnement, puis l'**équipe de l'Auberge des 3 Hameaux** qui leur fait découvrir de multiples saveurs autour d'un déjeuner souvent animé ! Telles les planètes de notre Système solaire, tous ces acteurs se mettent en mouvement autour de valeurs partagées et font partie chaque jour de notre univers.



En ce printemps 2024, les enfants ont été invités à **approfondir leurs connaissances du Système solaire** et de ses huit planètes, dans le cadre

d'une activité manuelle, artistique et pédagogique. Le temps de quelques séances, les enfants ont fait un voyage dans le temps et l'espace. Après une découverte de notre galaxie, ils ont modélisé notre étoile, le Soleil, puis les planètes qui gravitent autour en les alignant par ordre de distance depuis la Terre. Avec une planche en carton, des boules en polystyrène, des couleurs et beaucoup de créativité, ils ont reproduit minutieusement les caractéristiques de chaque planète. Ils sont maintenant incollables sur les astres qui nous entourent. Chacun a pu ensuite repartir avec sa maquette à la maison pour se plonger un peu plus longtemps dans ce fascinant univers fait de connaissances et de mystères.

Après cette virée dans le cosmos, nos petits astronautes touchent à nouveau terre et repartent dans des activités de plein air en lien avec la saison qui avance, avec la reprise du potager ! Nous avons commencé notre **potager pédagogique** il y a deux ans. Au fil du temps, il s'agrandit. Cette année, nous avons pu commencer les semis dans la serre que nous avons installée grâce aux votes du **Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France**. Et comme les projets se suivent, un nouveau voisin est venu s'y installer... la pépinière de jeunes pommiers que nos amis les « Choix&Liens » ont mis en terre en avril !

De la culture du sol au cycle de l'eau, de l'étude de la faune à celle de la flore locale, les enfants n'ont qu'à lever les yeux vers les étoiles pour appréhender dans son ensemble le cycle du vivant.

À travers les différentes activités que nous développons pour les enfants, nous souhaitons qu'ils aient bien les pieds sur terre, au contact des réalités de notre environnement.



Mais il est aussi fondamental de les encourager à prendre de la hauteur, de les inviter à l'évasion. Quoi de mieux que l'espace pour ancrer ses rêves dans la réalité.

Car comme l'écrivait Aristote :

« Sans l'astronomie, l'homme ignore la place qu'il occupe. »



À la veille des grandes vacances, préparez la rentrée de vos enfants à l'AAEC :

■ **Aide aux devoirs en petits groupes** : le soir en semaine, de 16 h 30 à 19 h 20, les enfants arrivent en car à Choisel et sont accompagnés dans leurs devoirs et leurs apprentissages.

■ **Activités éco-citoyennes** : le mercredi matin, nous organisons des activités pour sensibiliser les enfants à l'environnement et à la citoyenneté.

■ **Déjeuner à l'Auberge des 3 Hameaux** : après les activités du mercredi matin, nous partageons un déjeuner convivial à l'auberge.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à cette belle aventure éducative et citoyenne ! Pour plus d'informations, contactez-nous par mail ou visitez notre page web sur le site internet de la Mairie (<https://www.choisel.fr/associations/#aaec>).

Ensemble, faisons la différence !

Pour toute question :
✉ accueilchoisel@gmail.com



De Paris au Mont Saint-Michel (et plus) à vélo par la Véloscénie

par Olivier ISSALY



De notre terrasse idéalement placée en haut de la côte de la Ferté, nous avons eu le loisir d'observer nombre de cyclistes s'époumoner pour en venir à bout. Outre les sportifs, ce sont les cyclotouristes de la Véloscénie qui ont souvent notre sympathie.

Chargés comme des mules, ils ont bien du mérite. Nous avons tout entendu : "Tu m'avais dit que c'était la dernière côte !", "J'abandonne !", "C'est pas des vacances !", etc.

Ayant adopté les vacances à vélo il y a quelques années, nous les comprenons un peu. Nous avons découvert le cyclotourisme en 2020 quand, partis de Cherbourg, nous avons parcouru le Cotentin, la baie du mont Saint-Michel jusqu'à Cancale puis Angers, tout droit dans les campagnes. En 2021, nous découvriions le sud de la **Vélodysée, de Hendaye jusqu'à Nantes**, puis en 2022, parcourions la partie nord, de Nantes à Roscoff.

Véloscénie, Vélodysée, mais aussi Vélofrancette, Vélo maritime, Loire à Vélo, ViaRhona... Que sont ces noms ? Il s'agit de "véloroutes" : des itinéraires touristiques à vélo, fléchés et largement sécurisés (pistes cyclables dédiées, chemins ruraux, routes de campagne à faible trafic, etc). Ainsi la **Véloscénie est la véloroute qui mène de Paris au Mont Saint-Michel, et qui traverse Choisel par la route de la Rimorière, puis la route de la Grange aux Moines**. C'est cette véloroute que nous avons choisie de parcourir à l'été 2023 !



Pour que le challenge soit complet, nous sommes partis de Paris, depuis le kilomètre 0 sur le parvis de la **cathédrale Notre-Dame**. La première étape débute par la coulée verte (de Montparnasse à Massy) puis la **vallée de la Bièvre** avant de traverser la **vallée de la Mérantaise** et rejoindre les **Hauts de Saint-Rémy** et enfin **Choisel**. C'était un vendredi, synonyme de **bar associatif à la MIC**, où nous avons trinqué au début de nos vacances, avant d'attaquer la fameuse côte pour rentrer chez nous !

Dès le lendemain, nous quitions Choisel, direction **la Beauce, le Perche, le Domfrontais, l'Avranchin** ; autant de régions plus diverses qu'on ne l'imagine, et qui font que le voyage à vélo est aussi agréable : aucun jour ne ressemble à l'autre ! Sur notre parcours, de belles découvertes et visites : **le château de Maintenon, la cathédrale de Chartres** (et son intérieur totalement restauré !), **le jardin de Marcel Proust, le château de Nogent, le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle à Alençon, les thermes de Bagnole, la ville médiévale de Domfront, les cascades de Mortain et bien sûr le Mont Saint-Michel**.

Sans parler de tous les beaux paysages, vallées, bocages, littoral, baies et les spécialités locales (cidre, poiré, les huîtres sur le port de Cancale, etc). Il n'y a bien que sur les grandes plaines entre Chartres et le Perche, vent d'ouest de face, que nous avons un peu grimacé... Côté logistique, deux sacoches par personne nous ont suffi, en comptant sur la journée de repos à **Alençon** pour faire une lessive et séchage au lavomatique. Le challenge du périple à vélo et l'effort physique que cela demande ne sont pas synonymes pour autant d'inconfort : nous avons réservé des **chambres d'hôtes ou AirBnB** à l'avance, et avons ainsi une douche et un vrai lit chaque soir ! Cela a l'avantage de savoir où on dort le soir, de ne pas arrêter trop tôt, ni de s'épuiser en allant trop loin. Un **bon équipement** est utile aussi : en cette première semaine d'août 2023, la météo était plutôt à la pluie certains jours. Nos coupe-vent imperméables, sur-pantalons et sur-chaussures (importantes pour ne pas repartir avec des chaussures trempées le lendemain) furent appréciés. Comme on dit : nous ne sommes pas en sucre !

Les distances peuvent sembler importantes (583 kms en tout !), mais nous roulions en moyenne à 16 km/h. Ainsi, nous avions entre trois et cinq heures de roulage réellement chaque jour, auxquelles s'ajoutent les nombreuses pauses, au détour des cafés, auberges ou commerces locaux que nous croisons, similaires dans de nombreux villages à notre Auberge des 3 Hameaux ! L'activité physique que cela demande est accessible à toutes et à tous en réalité, et nous croisons d'ailleurs de nombreuses familles à vélo sur ces véloroutes, avec des enfants pouvant faire 30 kms par jour sans problème.

Les 10 étapes du périple

1. Paris - Choisel : 53 km
2. Choisel - Maintenon : 58 km
3. Maintenon - Illiers-Combray : 61 km
4. Illiers-Combray - Remalard-en-Perche : 68 km
5. Remalard-en-Perche - Alençon : 75 km
6. Journée de repos à Alençon
7. Alençon - Bagnole-de-l'Orne : 57 km
8. Bagnole-de-l'Orne - Saint-Hilaire-du-Harcouët : 86 km
9. Saint-Hilaire-du-Harcouët - Mont Saint-Michel : 50 km
10. Mont Saint-Michel - Cancale : 50 km
11. Cancale - Saint-Malo : 25 km



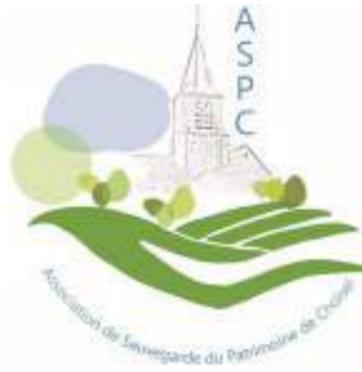
Du **Mont Saint-Michel**, nous avons poursuivi vers **Cancale** à travers la baie, en faisant un petit détour par le Mont Dol. Arrivés à **Saint-Malo**, moyennant une réservation à l'avance de 10€ par vélo, nous avons pu mettre nos vélos dans le TGV, et rentrer à 300 km/h direction Paris où nous avons laissé notre voiture !

Il est aussi possible de prendre le TER à **Avranches**, qui ne nécessite pas obligatoirement de réservation (selon les régions) pour y emporter un vélo. Essayer le cyclotourisme, c'est l'adopter ! **On déconnecte vraiment au fil des chemins, on se sent plus en forme, et on prend le temps de découvrir les belles régions françaises.**

Autre avantage : c'est plutôt **économique** et permet de se faire plaisir dans des restaurants le soir !

Nous ne pouvons que recommander d'essayer sur 2 ou 3 jours pour tester, sur des portions de véloroutes.

Pour en savoir plus : <https://www.francevelotourisme.com/> et <https://www.veloscenie.com/>



« Te voilà mois de Juin, tu arrives et tu ravives les symboliques de la fleur de juin, la rose, avec l'amour, le romantisme, la grâce, la joie, l'amitié, l'énergie, la passion, la pureté et l'innocence.

Ouvrant ainsi un nouveau cycle de la nature, tu nous offres :

tes chants polyphoniques Renaissance le 16 juin à l'église Saint-Jean-Baptiste,
ton flot de musique le 21 juin pour le solstice d'été,
ton feu de joie le 29 juin lors de la fête de la Saint-Jean. »

■ Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

À l'origine du nom de l'Église Saint-Jean-Baptiste de Choisel



cœur de ceste église et... et sont... la nef par Messire Pierre Lorient, curé de Saint-Jean de Choisel. » interprété plus tard comme suit « L'an de grâce 1623, ont été réédifiés les pieds de voûte du chœur de cette église, de mes deniers, et toutes celles de la nef - par Messire Pierre Lorient, curé de Saint Jean de Choisel ».

Puis au XVIII^e siècle, on réalise de nouveaux aménagements avec la construction d'un nouveau maître-autel au-dessus duquel se trouve un décor en haut-relief représentant le baptême du Christ par Jean le Baptiste.

Pourquoi ce choix ? La famille Le Tonnelier de Breteuil en est à l'origine, car dans la généalogie de la famille,

on retrouve nombre de descendants, comme Jacques-Laure Le Tonnelier de Breteuil (1723-1785), dit « Bailli de Breteuil », qui fut Chevalier, puis Commandeur et enfin Ambassadeur de l'Ordre de Malte auprès du Saint-Siège à Rome de 1758 à 1780. C'est à ce titre qu'il choisit de commander cette œuvre en 1768 au sculpteur André Brenet en lui demandant de s'inspirer d'une sculpture en marbre réalisée par Guiseppe Mazzuoli en 1634, située dans la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de La Valette à Malte.

Saint-Jean-Baptiste étant le Saint Patron céleste des Chevaliers de Malte, il va de soi que l'on attribue le nom « Saint-Jean Baptiste » à l'église de Choisel.

L'approche de la fête de la Saint-Jean est l'occasion idéale pour revenir sur l'origine du choix de Saint-Jean, puis de Saint-Jean-Baptiste comme Saint Patron de Choisel.

Jean-Baptiste est le seul saint dont on célèbre la naissance. Le nom des paroisses était donné par la Seigneurie lors de la construction de l'église.

Au XIII^e siècle, le territoire de Choisel fait partie de la Baronnie de Chevreuse et le nom de Jean fut héréditaire parmi les seigneurs de Choisel durant tout le siècle. L'abbé Leboeuf, qui a écrit en 1783 « Une Histoire du diocèse de Paris », estime que c'est Jean de Soisy qui a initié la construction de notre église aux environs de 1205, époque à laquelle Choisel se constitue en paroisse Saint-Jean. Cela est attesté sur un parchemin écrit en 1623 par le curé de l'époque, Pierre Lorient, et qui a été découvert en 1860 dans la voûte du chœur où il est écrit (en partie effacé par le temps) « En l'an de grasse mil six cents vingt-trois ont été réédifiés les voulttes du



Sculpture de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de La Valette à Malte, ayant servi de modèle pour la réplique de l'église de Choisel



Haut-relief de l'église Saint-Jean-Baptiste de Choisel. L'ensemble du décor est classé, preuve de sa qualité exceptionnelle.



Buste de Jacques-Laure Le Tonnelier de Breteuil, réalisé par le sculpteur Louis-Jacques Pilon en 1785 et installé dans la salle à manger du Château de Breteuil.



Jacques-Laure Le Tonnelier de Breteuil, Commandeur de l'Ordre de Malte



Statue de Saint-Jean-Baptiste à l'église de Choisel

Chaque année, le 24 juin, l'Église fête la nativité de Saint-Jean le Baptiste. Les textes des évangiles rapportent la place importante du Baptiste, mais quel est le rapport avec la fête et les feux de la Saint-Jean ?

La fête de la Saint-Jean est à l'origine une fête païenne où dans l'Antiquité les Celtes et les Romains allumaient un feu pour fêter le jour du solstice d'été.

Elle était aussi célébrée avant la naissance du Christ chez les premiers peuples slaves pour bénir les moissons.

Cette fête a ensuite été christianisée et est aujourd'hui fêtée à travers le monde à quelques jours du solstice d'été pour célébrer, grâce aux feux de la Saint-Jean, la lumière de l'été.

Certains rituels y étaient associés comme les cendres des feux censées préserver les récoltes de la foudre et des orages, et pour les amoureux, le fait de sauter par-dessus les flammes devait garantir que leur amour dure toute l'année.

À l'origine de la Fête de la Saint-Jean

par Philippe LEVESQUEAU, Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC)

« L'Église considère la naissance de Jean-Baptiste comme particulièrement sacrée : on ne trouve aucun des saints qui nous ont précédés dont nous célébrions solennellement la naissance. Nous ne célébrons que celle de Jean et celle du Christ. Ce ne peut être sans motif. » (Saint-Augustin).

Cette fête, qui était celle de l'apogée de l'été, était fortement marquée par la musique. Elle commençait le matin avec la messe de la Saint-Jean au cours de laquelle on chantait et jouait l'hymne à Saint-Jean-Baptiste, et comportait toujours le soir une veillée avec un grand feu allumé avec des bûches que les jeunes gens et les jeunes filles étaient allés mendier les jours précédents dans chaque maison. Elle se terminait par un bal nocturne.

Saint-Jean-Baptiste représente les éléments qui gouvernent les cérémonies solsticiales, à savoir l'eau et le feu, mais on peut dire aussi la musique sacrée.

L'eau

Dans la religion chrétienne, Jean-Baptiste est le cousin de Jésus.

Il baptisait les gens dans le fleuve Jourdain en annonçant l'arrivée du royaume de Dieu. C'est lui qui a baptisé Jésus.



Fresque « baptême de Jésus par Saint-Jean-Baptiste », d'Adolphe Roger - 1832. Chapelle des Baptêmes - Église Notre-Dame de Lorette à Paris

Le feu

Les feux de solstices : on fête la lumière et l'arrivée de l'été, et pour les chrétiens sous le signe de Saint-Jean-Baptiste.

Prédicateur enflammé et ardent, Jean-Baptiste prononce ces paroles : « Je prends l'eau, mais celui qui viendra après moi baptisera avec le feu. »



Jules Breton, La Fête de la Saint-Jean, 1875, musée des Beaux-Arts de Philadelphie



La musique sacrée

Paul Diacre (720-799), moine bénédictin de l'abbaye du Mont Cassin en Italie, historien et poète du VIII^e siècle d'origine lombarde et d'expression latine, fut chargé par Charlemagne de choisir dans les ouvrages des Saints Pères des morceaux dignes d'être récités par les fidèles à l'Office divin et dont il a composé trois hymnes à Saint-Jean-Baptiste :

- **l'hymne des matines**, chantée à l'office* de matines*
- **l'hymne des laudes***, chantée à l'office des laudes
- **l'hymne de la fête de la nativité de saint Jean Baptiste**, chantée à l'office des vêpres*.

Les psaumes du cantique consacré à Saint-Jean-Baptiste ont la particularité d'avoir donné la méthode de notation musicale.

En effet, **les premières lettres de chacun des vers de la première strophe de « L'hymne de la fête de la nativité de Saint-Jean-Baptiste » ont servi à donner leurs noms aux notes de musique.**

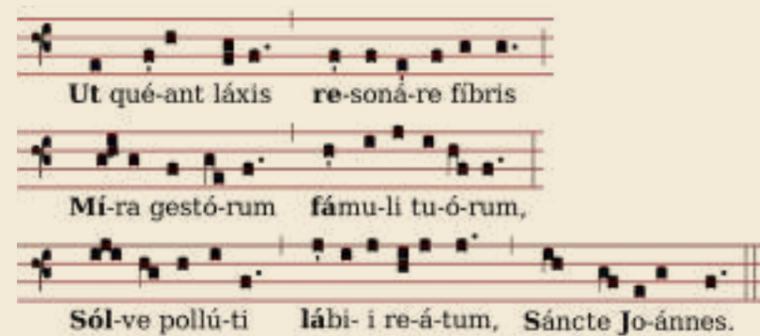
Les premières notations musicales à base de portées et de notes sont apparues au VIII^e siècle à Metz et à Saint-Gall (aujourd'hui en Suisse) à l'initiative de chanoines en charge du chant, alors qu'en 625, l'évêque Isidore de Séville avait déclaré qu'il était impossible de noter la musique !

On voit apparaître les **neumes**, des sortes de notes carrées, de virgules et de crochets qu'on écrit dans le texte du chant liturgique et qui indiquent sur quel mot la voix doit monter et descendre.

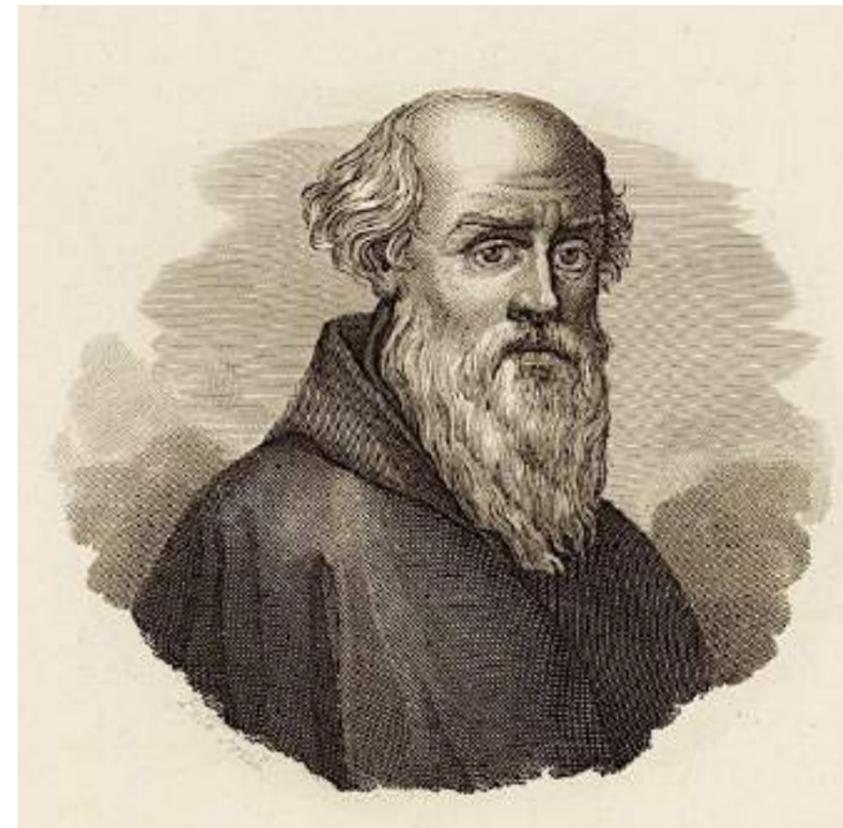
Mais si on ne connaît pas la mélodie, les neumes ne servent à rien. C'est là qu'intervient au XI^e siècle (en 1028) **Guido d'Arezzo** (né en 992 et mort en 1050), moine bénédictin de Pomposa, près de Ferrare en Toscane (Italie). Il a compris que la mémoire de la musique passe par les mots.



| | |
|----------------------------|-------------------------------|
| UT QUEANT LAXIS | Que tes serviteurs chantent |
| RE SONARE FIBRIS | D'une voix vibrante |
| MIRA GESTORUM | Les admirables gestes |
| FAMULI TUORUM | De tes actions d'éclat. |
| SOLVE POLLUTI | Absous des lourdes fautes, |
| LABII REATUM | De leurs langues hésitantes |
| SANCTE I (J)OHANNES | Nous t'en prions, Saint-Jean. |



< Paul Diacre, d'après un manuscrit médiéval



Guido d'Arezzo - Estampe de Pierre Pelé, 1840

Pour aider ses élèves à apprendre les différents chants, donc à mémoriser des intervalles, **il invente une gamme de six notes, l'hexacorde**, qu'il place sur une portée de quatre lignes.

Pour avoir des "mots" à chanter, Guido d'Arezzo a l'idée d'utiliser un texte latin, **l'hymne à Saint-Jean-Baptiste** de Paolo Diacono (**Paul Diacre**) dont chaque vers commence un ton au-dessus du précédent.

Les écoliers italiens du temps de Guido connaissaient bien cet hymne, et le chantaient avec une mélodie qui montait de degré en degré. C'était pratique pour apprendre les hauteurs relatives de chaque degré de la gamme. Le début de chaque vers commence par une note de musique : **UT, RE, MI, FA, SOL, LA.**

Vers l'an 1030, Guido se rendit à Rome pour y rencontrer le **Pape Jean XIX** et lui présenter sa **nouvelle méthode de solfège** (dont le mot vient de **Sol** et **Fa**).

Elle se fonde donc sur la portée à quatre lignes et l'utilisation des noms de notes Ut, Ré, Mi, Fa, Sol, La.

Impressionné, le pape aurait invité Guido à s'établir à Rome, mais ce dernier serait tombé malade et aurait quitté la ville.

L'histoire dit que les moines de l'Abbaye de Pomposa, ceux-là même qui l'avaient chassé quelques années auparavant, voulaient désormais l'accueillir en leur abbaye pour mettre en pratique son système de notation, mais Guido aurait préféré retourner à Arezzo.

Au début, la gamme ne comptait que 6 notes. Le **Si** n'apparut qu'au XVI^e siècle, grâce au moine français **Anselme de Flandres**. C'est une contraction des lettres **S** et **I** de **San Ioannes**.

Par la suite **Giovanni Bononcini**, en 1673, remplaça **Ut** par **Do** parce que la note **Ut** était difficile à chanter (en hommage au compositeur italien Giovanni Battista Doni en utilisant les deux premières lettres de Doni, ou parce que venant de la première syllabe de Dominus).

La portée de Guido d'Arezzo, étendue à cinq lignes, s'est généralisée très vite à l'ensemble du monde musical.

Ainsi naît la gamme de sept notes (Do, Ré, Mi, Fa, Sol, La, Si) qui peut être considérée comme la base de l'écriture musicale, et ce à la gloire de Saint-Jean-Baptiste ! 🎵

Découvrez en pages suivantes la suite de la série « Récit de vie d'une personne sur Choiseil, ou d'un lieu de notre belle commune » avec :

■ **Un refuge politique et animalier à Choiseil : Sylvie et Michel Rocard.**

■ **Choiseil en peinture - 4^e volet : Pierre de Vaucleroy**

* office : prières de l'Église catholique réparties aux heures de la journée.

* matines : premier office du bréviaire, qui se chantait normalement avant le lever du jour. Depuis 1971, cet office s'appelle office de lectures et peut être dit à n'importe quelle heure.

* laudes : mot français d'origine latine signifiant « louanges », est la prière chrétienne du lever du soleil dans la liturgie des Heures (prière quotidienne chrétienne), on y rend grâce à Dieu pour le jour qui se lève par des psaumes de louanges.

* vêpres : heure de l'office que l'on célèbre le soir, au coucher du soleil.



Cette terre de Choisel a inspiré grand nombre de peintres, d'aquarellistes, de dessinateurs, célèbres ou inconnus, venus de tous les horizons pour immortaliser ses paysages, son patrimoine, ses habitants.

■ Un refuge politique et animalier à Choisel : Michel et Sylvie Rocard

Michel, Louis, Léon Rocard, né le 23 août 1930 à Courbevoie, et décédé le 2 juillet 2016 à Paris.

Haut-fonctionnaire et homme politique français, Premier ministre de 1988 à 1991, maire de Conflans-Sainte-Honorine, député et sénateur des Yvelines. Il avait aussi le monde pour horizon, passionné de voyages, curieux de tout, il a bataillé toute sa vie pour la planète. Un bourreau de travail, diront certains ! De tous ces mandats, celui de maire eut sa préférence « *La plus belle fonction politique, c'est celle de maire, parce que c'est la seule dans laquelle vous avez normalement du temps devant vous pour mesurer l'appréciation de vos administrés sur ce que vous avez fait. J'ai été un maire heureux pendant 18 ans* ».

Sylvie Rocard, née le 11 novembre 1945. Docteure en Histoire, licenciée de psychologie et de philosophie. Grande amie des animaux, au secours des chiens et des chats, administratrice de la Fondation Brigitte Bardot, elle s'implique corps et âme pour la cause animale. Elle est bénévole dans des centres de soins palliatifs et dans des institutions publiques.



Sylvie et Michel Rocard à Choisel en 2008 avec Noisette

Quelques mois après leur première rencontre, Sylvie Rocard annonce la couleur : « *Tu ne sais pas encore... Je suis une SPA à moi toute seule!* ». Michel Rocard qui n'a jamais vécu avec des animaux répond : « *J'adopte!* » Sa tendresse pour les animaux est la facette méconnue de ce grand homme politique.

En 2008, le hasard d'une annonce immobilière les mène dans une demeure à Choisel, au hameau de la Ferté, accompagnés de leurs troupes et munitions : 14 chats, 6 chiens, des kilos de dossiers et des milliers de livres !

Dans son bureau choisilien avec vue sur l'étang et les bois, Michel Rocard écrit plusieurs livres, il noircit les pages de sa calligraphie penchée. Les animaux domestiques prennent leurs aises, la journée dans le jardin et le soir dans leur chambre, comme d'habitude... Pendant ces années de bonheur à Choisel, Michel Rocard, Européen convaincu, quitte le parlement Européen où il a été député de 1994 à 2009, échouant de quelques voix à la présidence ! Pour compenser cet échec, le 13 mars 2009, le président Nicolas Sarkozy le nomme Ambassadeur de France chargé des négociations internationales relatives aux pôles Arctique et Antarctique, à 79 ans le voici sur la banquise ! Et en juillet 2009, il copréside avec Alain Juppé la commission pour la mise en œuvre d'un grand emprunt national. Jusqu'à la fin, la politique l'a animé !

Sylvie et Michel Rocard coulent des jours heureux à Choisel, partageant leur quotidien entre l'écriture, le jardinage, mais aussi avec les obligations politiques, les voyages et la compagnie de leurs amis à quatre pattes. Michel Rocard aime rêvasser autour de l'étang et profiter d'une balade dans le jardin pour fumer sans le regard réprobateur de son épouse. À Choisel, dans cette « arche de Sylvie », ils ont hérité d'un « Vladimir », matou aux allures tellement impériaux qu'ils lui donnent du « Votre Altesse », ainsi qu'un petit Bichon baptisé « Milou » que Michel Rocard adore (les cendres de Milou reposent en Corse près de son maître).

Le 23 août de chaque année, c'est le rituel de l'anniversaire de Michel Rocard, un repas champêtre est organisé avec une bonne vingtaine d'amis : lors

d'un week-end de septembre 2008, un nouveau couple vient rejoindre les anciens à la Ferté, Brigitte et Emmanuel Macron, cheveux au vent dans une Peugeot décapotable toute neuve.

La maison de Choisel est un refuge pour Michel Rocard, après ses journées de labeur politique et ses voyages lointains, c'est le calme après la tempête, ce sont les retrouvailles avec Sylvie, son amour adoré, et ce sont la tendresse et l'affection de leurs animaux. Un dîner en tête à tête, une omelette toute simple battue avec les œufs de leurs poules, suffisent à Michel Rocard pour lui redonner la "pêche", la sérénité, et la tranquillité, le bonheur tout simplement ! Sylvie et Michel Rocard quittent Choisel en août 2014.

*"18h30, le 2 juillet 2016
Tu oublies de respirer ...
Sylvie Rocard.*

Je croisais Sylvie Rocard à Choisel lors de promenades canines, mais c'est à la suite d'un courrier lui demandant la possibilité de rédiger un article pour le bulletin municipal que nous avons vraiment pu échanger. Pressée comme à son habitude par ses activités nombreuses et variées, elle a pris le temps de me livrer ses confidences. Tout vient à point à qui sait attendre ! Je remercie Madame Rocard, pour sa bienveillance, sa patience malgré mes relances, et ses propos d'une grande sincérité lors de nos conversations téléphoniques. Aujourd'hui Sylvie Rocard continue son combat pour la cause animale, mais surtout continue de faire vivre la mémoire de son Michel.

P. LEVESQUEAU

■ Choisel en peinture 4^e volet : Pierre de Vaucleroy



Aujourd'hui, pour ce quatrième volet, partez à la découverte de Pierre de Vaucleroy, peintre, aquarelliste, dessinateur et graveur.

Pierre de Vaucleroy est né le 4 mars 1892 à Bruxelles et décédé le 15 août 1980 à Forest en Belgique.

C'est un peintre belge, également aquarelliste, dessinateur et graveur. Il a suivi une formation chez Constant Montald à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il a été professeur à l'Académie de Louvain de 1925 à 1957.

Il a séjourné de 1926 à 1927 au Congo belge et de 1931 à 1933 au Maroc.

Il participa à de nombreuses expositions collectives à Alger, Stockholm, Rome et Paris. Il est présent dans plusieurs musées : Reims, Ixelles, Bruxelles, Tervuren.

Peintre un peu oublié mais dont l'œuvre est toujours présente, Pierre de Vaucleroy a vécu pleinement son temps. Artiste sensible, rénovateur des arts décoratifs et écrivain élégant, il a été aussi un professeur dévoué à l'Académie de Beaux-Arts de Louvain. Il a été influencé par le cubisme, principalement par Picasso, ainsi que par Gauguin. C'est un peintre de figures, de nus, de natures mortes et de paysages. Certaines de ses œuvres sont apparentées à l'art naïf.

Pierre de Vaucleroy a toujours dessiné, il gribouille dans ses cahiers d'écolier, puis dans ses carnets de dissertation. C'était chez lui comme une fonction naturelle.

En 1919, ayant la possibilité de connaître Paris et les nouveaux courants de peinture, Pierre de Vaucleroy fait la connaissance d'une famille parisienne de parenté éloignée, les Fontainas.

Et c'est ainsi qu'il effectue, accompagné de sa femme Hélène, quelques séjours au hameau de la Ferté - Choisel dans la maison de la famille Fontainas, où il installe son atelier d'été au grenier. Il continuera de venir à la Ferté pour peaufiner certaines études de paysage.

« Seule importe l'interprétation poétique du réel, car le réel est déjà créé et n'a point besoin d'être reproduit. »

Pierre de Vaucleroy -1944

*De haut en bas :
« Environs de Choisel » crayon et aquarelle, 26-28 août 1960
La Ferté Choisel 1947 - Chemin des Ruettes avec l'ancienne mare.
La Propriété de la Famille Fontainas à la Ferté.*





@Copyright Morgane Converset - Crédit photos : Alexandrina photographies



■ Consommons local

Nous souhaitons dans notre programme de campagne en 2020 soutenir le circuit court auprès des Choiseiliens. C'est pourquoi nous vous proposons cette rubrique "consommons local". Il ne s'agit pas d'un encart publicitaire mais simplement d'un tremplin pour vous faire connaître les multiples trésors locaux qui vous sont offerts. Vous vous ferez votre propre opinion !

Consommer local, c'est manger de saison, c'est connaître l'origine des produits, c'est respecter l'environnement et c'est soutenir l'économie locale ! Vous l'aurez compris, "consommer local", c'est se faire du bien mais aussi à son territoire. Et au-delà de l'alimentaire, c'est aussi soutenir les commerçants et artisans qui sont autour de nous.

La Ferme de la Matricaire

La **Ferme maraîchère de la Matricaire** vous propose une agriculture bio, paysanne et locale en plein cœur de la vallée de Chevreuse, au hameau de Trottigny.

Elle cultive ses légumes manuellement de façon artisanale afin de respecter au mieux le sol et les plantes, et a pour objectifs de cultiver des légumes de saison, sains et riches en goût et de développer une biodiversité sur la ferme avec des haies, des fleurs...

Points de vente :

■ en AMAP : Amapouss'

Place du Mesnil-Sevin à Saint-Forget
Jour de partage : vendredi 19 h - 19 h 45
✉ amapouss@gmail.com

■ Boucherie Champmesnil

3 rue du Pavé d'Argent au Mesnil-Saint-Denis

■ Ferme de Coubertin

Chemin de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

📄 www.fermedelamatricaire.fr



TRIBUNE LIBRE à l'attention de tous les Choiseiliens !

L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous.

Alors exprimez-vous !

Écrivez à ✉ communication@choisel.fr ou envoyez vos lettres à la mairie.

aucun texte n'a été
communiqué.

■ Restauration de l'église de Choisel

Les travaux se préparent pour une rénovation tant attendue

par Colette MAVIER

Depuis son annonce en juin 2023, d'importants efforts ont été déployés pour assurer le succès du projet de restauration de l'église. Cependant, les travaux n'ont pas encore commencé en raison de la préparation du dossier technique, qui a nécessité plus de temps que prévu.

Des expertises complémentaires ont été réalisées à la suite d'une étude de datation révélant qu'une partie de la charpente située au-dessus du chœur remontait au XII^e siècle. Cette découverte a conduit à une analyse plus approfondie afin de déterminer si des interventions supplémentaires étaient nécessaires pour assurer la préservation de la charpente.

Nous sommes heureux de vous annoncer que cette étape cruciale pour garantir la qualité et l'efficacité des travaux à venir est maintenant finalisée.

Un appel d'offres a été lancé pour sélectionner les artisans qualifiés. Cette procédure nous permettra de choisir les professionnels les mieux qualifiés pour mener à bien les travaux, qui devraient débuter après l'été. Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur évolution.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers tous ceux, habitants et associations du village, qui ont contribué depuis un an au soutien financier des travaux. Votre engagement et votre soutien témoignent de votre attachement à notre patrimoine local.

Nous n'avons pas encore atteint notre objectif de financement pour couvrir l'intégralité des besoins, en complément des subventions obtenues. C'est pourquoi nous poursuivons notre campagne de collecte de dons et intensifions nos efforts pour rechercher des mécènes auprès des entreprises. Nous espérons pouvoir compter une fois de plus sur votre soutien et votre générosité pour nous aider à réaliser pleinement ce projet.

Ensemble, nous contribuons à préserver notre patrimoine et à offrir aux générations futures un héritage culturel d'une grande valeur.

urgences

| | | |
|------------|---------------------------|------------------------------------|
| | Centre anti-poison | 01 40 05 48 48 |
| | SOS médecin | 01 39 58 58 58 |
| | Hôpital de Rambouillet | 01 34 83 78 78 |
| 17 | gendarmerie | Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75 |
| 18 | pompiers | Allô enfance maltraitée 119 |
| 15 | SAMU | Solidarité vieillesse 39 77 |
| 112 | urgences Europe | SOS amitiés 01 42 96 26 16 |
| | | Drogue info service 08 00 23 13 13 |
| | | Dépannage ENEDIS 0972 675 078 |
| | | Dépannage SAUR 01 77 78 80 09 |

